



Annonce

Chef.fe de culture, responsable de l'exploitation de la Cité Maraîchère

Direction des ressources
humaines

T : 01 49 15 55 60

Commune de 30 000 habitants de l'Est parisien en fort développement, par ailleurs membre de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, la ville de Romainville met en œuvre, en concordance avec l'installation de son actuelle majorité municipale, une dynamique au service d'une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.

La Cité Maraîchère (www.lacitemaraichere.com), au sein de la Direction de l'agriculture urbaine et de la transition alimentaire, livrée en février 2021, constitue un nouvel équipement que l'équipe municipale entend mettre au service d'une politique locale ambitieuse face au défi de la transition écologique et solidaire.

Ses enjeux : développer une offre d'éducation environnementale et à l'alimentation durable, et favoriser l'accès à des produits frais, sains et de saison à toutes et tous. Ce nouveau lieu de vie et de rencontres, rassembleur d'initiatives et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, est installé au cœur du quartier Marcel-Cachin. Il constitue aussi un levier de création d'emplois locaux et d'accompagnement de personnes qui en sont éloignées. Ces parcours d'insertion professionnelle et de formation sont portés par l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), créée en octobre 2020.

Les activités hors les murs de la Cité Maraîchère sont amenées à se développer, au sein de la Direction de l'agriculture urbaine et de la transition alimentaire. En mars 2022, celle-ci a été missionnée par la Ville pour mettre en œuvre l'aménagement du nouveau Jardin nourricier « le Jardin CasseDalle » (soit 170 bacs de culture mais aussi un poulailler, des espaces de pédagogie, des projets de murs à fruits, de ruche et de culture de houblon...) dans une friche située à 10 minutes à pied de la Cité Maraîchère. Il s'agira également d'exploiter, à partir de 2023, les vergers des nouveaux espaces d'agriculture urbaine dans le quartier Gagarine, dans le cadre d'un projet retenu par l'ANRU au sein du programme « Quartier Fertile ».

Après 18 mois consacrés à la mise en place des pôles maraîchage et éco-animation, l'enjeu est aujourd'hui de renforcer et diversifier la production et la commercialisation, aussi bien dans la serre que dans les nouveaux espaces hors les murs.

C'est dans ce cadre que la Ville de Romainville, engagée dans un projet de transition écologique, de transformation sociale reposant sur un principe d'égalité territoriale et pour une démocratie locale revivifiée, recrute :

Un.e chef.fe de culture responsable de l'exploitation de la Cité Maraîchère

Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux

(Poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires et aux contractuels)

Placé.e sous l'autorité de la directrice de la Cité Maraîchère, vous êtes responsable de la production du pôle Maraîchage de la Cité Maraîchère, dans et hors les murs. Vous avez en charge les cultures, la récolte le stockage de la production maraîchère et de champignons, ainsi que la vente et la distribution de la production. Dans le cadre du chantier d'insertion ACTES, vous assurez l'encadrement technique d'une équipe d'ouvriers maraîchers en contrat à durée déterminée d'insertion.

Plus précisément, vous :

1-Définissez les stratégies et êtes responsable de la bonne marche de l'exploitation maraîchère :

- Réalisez les démarches administratives de mise en place et de mise en œuvre de l'exploitation à la Cité Maraîchère et hors les murs (notamment Jardin CasseDalle dès 2022 et à Quartier Fertile à Gagarine à partir de 2023)
- mettez en place et gérez le paquet hygiène et le Plan de Maîtrise Sanitaire
- élaborez et mettez en œuvre les plans de culture
- définissez les indicateurs de suivi de l'exploitation
- êtes responsable de la gestion climatique de la serre et du système d'irrigation
- préparez, coordonnez, évaluez et optimisez l'outil de production agricole en continu
- participez à la définition du budget annuel et au suivi des dépenses du pôle maraîchage
- mettez en œuvre l'ensemble des activités de production : implantation, suivi, entretien, récolte des cultures, stockage et conditionnement des légumes
- gérez les commandes et livraisons de matériel de production
- Tenez à jour l'enregistrement des pratiques culturales et des observations diverses
- réalisez un bilan annuel détaillé des espèces cultivées et des rendements obtenus
- participez à la définition de la stratégie de commercialisation
- organisez la distribution de la production (café-cantine, ventes directes, associations...)
- alimentez la base de données sur le portail de vente en ligne
- travaillez en collaboration avec les autres pôles de la Cité Maraîchère notamment sur les volets animations pédagogiques, programmation événementielle et restauration
- En lien avec l'encadrante animation, participez au choix des cultures et à la gestion des espaces extérieurs.

2-Encadrez une équipe d'ouvriers maraîchers, salarié.e.s en insertion et organisez leur travail pour leurs missions de maraîchage :

- programmez le travail de l'équipe ;
- formez et assurez le suivi quotidien du travail des salariés en insertion : constitution des équipes, affectation des tâches, transmission des consignes, respect du règlement, contrôle des horaires et des présences, des remplacements et gestion de conflits
- sensibilisez votre équipe aux pratiques écologiques
- facilitez la prise en main de leurs missions et les forme sur le terrain (AFEST)
- participez à leur recrutement et à leur accompagnement professionnel, en lien avec conseiller d'insertion professionnelle et la directrice de la Cité Maraîchère
- assurez l'accueil et l'intégration de chaque nouveau salarié en insertion dans l'équipe
- supervisez le respect des règles d'utilisation, d'entretien et rangement du matériel
- êtes force de proposition pour la progression de leur polyvalence et dans la construction de leur projet professionnel.

3-Participez au développement de projets de recherche-action et/ou solidaires avec les partenaires de la Cité Maraîchère :

- assurez l'encadrement hebdomadaire d'une séance de maraîchage ouverte à tous au Jardin CasseDalle tous les vendredis matin
- peut être amené.e à représenter la Cité Maraîchère lors d'événements techniques et scientifiques
- assurez régulièrement des visites commentées des espaces de production
- pouvez être amené.e à accompagner ponctuellement des projets de recherche (étudiants, chercheurs) sur les thématiques concernant la Cité Maraîchère
- pouvez être amené.e à mettre en place et animer un groupe de travail sur les techniques agronomiques

Conditions d'exercice du poste

- Lieu de travail : Cité Maraîchère, 6 rue Albert Giry, Romainville
- Horaires de travail : 37h30 du lundi au vendredi, avec des astreintes ou des moments de vente possibles le samedi et le dimanche en fonction des besoins du service

Moyens humains et matériels :

- Encadrement direct d'une équipe de 4 à 8 salarié.e.s en insertion, en fonction de la montée en puissance de l'activité
- A partir de 2023, co-encadrement d'un assistant.e technique maraîchage pour les activités hors les murs de la Cité Maraîchère (Jardin CasseDalle et Quartier Fertile à Gagarine)
- Des stagiaires, des services civiques et/ou des bénévoles le cas échéant

Compétences et qualités requises

- Titulaire d'une formation agricole de niveau bac+2 minimum
- Expérience professionnelle indispensable réussie en gestion de culture sous serre et champignonnière
- Connaissances dans les techniques de maraîchage et de conduite de vergers
- Capacité à planifier, organiser et coordonner les activités et à manager une équipe
- Expérience appréciée d'encadrement technique en chantier d'insertion
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Capacité d'adaptation pour un projet encore en cours de mise en place
- Capacité à mener des projets de recherche-action
- Maîtrise de l'outil informatique notamment logiciels de bureautique
- Appétence pour l'innovation et la recherche-action, les projets et approches écologiques et solidaires, l'éducation et la transmission des savoirs
- Esprit d'initiative, curiosité, autonomie, sens de l'organisation, polyvalence
- Fibre commerciale
- Bonnes capacités relationnelles
- Sens du service public
- Devoir de réserve
- Permis B

Conditions :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle

Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales

37h30 par semaine + 15 ARTT

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

par mail à :

votre.candidature@ville-romainville.fr

Date de fin de réception des candidatures : 12 septembre 2022

Prise de poste : Octobre 2022

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines au 01.49.15.55.60.